



COMITÉ DE DIRECTION

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie
BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : plantelme@yonne.fff.fr

PV130CD 15

PV du Bureau du Comité de Direction du District de l'Yonne de Football du 19 janvier 2023

Présidence : M. CAILLIET Christophe

Présents : Mme BRUNET Florence, MM. AMARAL Dominique, SABATIER Patrick,

Excusé : M. TRINQUESSE Jean Louis.

Début de séance à : 14h45

Mme BRUNET est désignée secrétaire de séance.

Carnet de Famille

Le Comité adresse ses sincères condoléances à la famille de :

- Joël GODARD, Président de la Commission médicale, membre de la Commission « Tous les Football et sport Santé », membre du Comité de pilotage du Pôle espoirs de la Ligue Bourgogne Franche-Comté Football.
- Pascal RENAUDEAU, ancien arbitre, membre de la CDA et délégué.

Le Comité adresse ses sincères félicitations à Adelino DAS NEVES pour la naissance de son petit-fils.

Le Comité adresse ses vœux de prompt et complet rétablissement à :

- Mme Florence BRUNET
- M. Bernard ELLUL
- Mme Floriane FRANQUENBERGUE

Remerciements

Le Comité de Direction remercie les communes et les clubs qui par le prêt des installations sportives, permettent au District d'assurer ses missions sur l'ensemble du territoire icaunais.

Communications du Président

a) Assemblée générale FFF

Le Président fait un retour sur l'assemblée générale de la Fédération Française de Football qui a eu lieu le 7 janvier dernier à PARIS.

Il évoque avec les membres du Bureau la situation de la gouvernance fédérale.

b) Footclubs

Lors du dernier Comité de Direction en date du 22 décembre 2022, il avait été demandé au club du FC SENAN de mettre à jour les coordonnées téléphoniques du responsable vétérans pour le 15 janvier. A ce jour le Bureau du Comité de Direction constate que le club n'a pas satisfait à cette demande.

Le Bureau du Comité de Direction sursoit à sanctionner le club du FC SENAN pour non-envoi de documents demandés par le District dans les délais impartis (amende 5.26 « Droits Financiers et Amendes » - 40 €), missionne sa secrétaire générale pour prendre attache avec le président du club et réitère cette demande pour le 2 février prochain.

c) Feuilles de match et/ou feuilles de plateaux manquantes

Lors du dernier Comité de Direction en date du 22 décembre 2022, il avait été demandé aux clubs d'envoyer les feuilles de match et/ou feuilles de plateaux manquants pour le 15 janvier.

Le Bureau du Comité de Direction constate avec regret qu'il y a encore quelques clubs qui n'ont pas répondu à cette sollicitation.

Le Bureau du Comité de Direction sursoit à sanctionner les clubs suivants pour non-envoi de documents demandés par le District dans les délais impartis (amende 5.26 « Droits Financiers et Amendes » - 40 €) et réitère cette demande pour le 31 janvier prochain, date à laquelle les sanctions s'appliqueront.

U6/U7

Plateau du 26 Novembre

- Le plateau complet de Coulanges

U8/U9

Plateau du 1^{er} Octobre

- Le plateau complet d'Avallon FCO

Plateau du 8 Octobre

- Le plateau complet d'Avallon FCO

Plateau du 12 Novembre

- Les feuilles de présence de Quarré / St Germain (plateau à Vermenton)
- Le plateau complet de Vinneuf

U10/U11

Plateau du 24 Septembre

- Plateau de Vinneuf
- Plateau de Pont/Yonne
- Plateau d'Héry
- Plateau de St Florentin

Plateau du 19 Novembre

- Feuilles de Challenge U11 plateau à St Florentin

Plateau du 26 Novembre

- Plateau de St Florentin
- Plateau de Sens Jeunesse
- Plateau de Pont/Yonne

Exécution du Budget et suivi des Finances du District de l'Yonne de Football

a) Achats

Le Trésorier fait un point sur l'achat de l'écran multimodal, qui avait été validé lors du dernier Comité de Direction en date du 22 décembre 2022.

Chasubles Foot-Animation : le Bureau valide l'achat.

Commande NIKE – FFF : le Bureau valide la commande.

b) Amendes

Suite au PV téléphonique du Bureau en date du 12 novembre concernant l'amende relative aux absences non excusées au rassemblement PPF et après que le Comité de Direction en date du 22 décembre ait omis la correspondance du club d'AVALLON FCO du 24 novembre 2022, le Bureau du Comité de Direction, au vu des éléments fournis par le club et après vérification, constate son erreur et demande au secrétariat en charge de la comptabilité d'annuler l'amende 5.14 de 8 X 80 € relatives au PV 85 CD 10.

c) Procédures financières

Le Président et le trésorier informent les membres du Bureau des échanges sollicités avec la commissaire aux comptes visant à optimiser la sécurisation des procédures financières.

Informations/Questions diverses

Prochain rassemblement de mi saison des arbitres du District de l'Yonne, le 25 février prochain sur les installations du FC SENS. Ce rassemblement se déroulera de la manière suivante :

- Session des jeunes : 8h30 à 12h30
- Session des seniors : 14h00 à 18h00

Un passage de deux heures par demi-journée sera dédié au terrain et les deux autres heures se feront en salle. Patrick SABATIER représentera le Bureau du Comité de Direction à cette journée.

Remise du Label au FCO Avallon ce samedi 21 janvier. Le Président représentera la FFF à cette soirée.

Le Bureau du Comité de Direction salue l'excellent travail du Service aux clubs de la Ligue Bourgogne Franche-Comté. Il missionne sa secrétaire générale Florence BRUNET afin que l'arborescence digitale du site de la Ligue serve de modèle à celui du District.

Prochaine réunion du Comité de Direction

Jeudi 23 février 2023

Séance levée à : 16h45

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »

Le Président du District de l'Yonne de Football
Christophe CAILLIET



La Secrétaire Générale
Florence BRUNET

